

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Le P-DG de Méridiam échange avec le chef de l'État

**THIERRY** Deau qu'accompagnait Mathieu Peller, le directeur Afrique dudit groupe français est parti faire le point sur l'évolution de plusieurs projets en voie de réalisation dans notre pays.

O. N.  
Libreville/Gabon

**L**E chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu hier, au palais de la présidence de la République, les responsables du groupe français Meridiam, notamment son président-directeur général (P-DG), Thierry Deau, et son directeur Afrique, Mathieu Pelle. À l'ordre du jour, l'état d'avancement des travaux relatifs aux projets majeurs exécutés par cette société. En l'occurrence le barrage hydroélectrique de Kinguele-Aval, la Transgabonaise et l'entretien du rail.

Il faut rappeler qu'une délégation de la société Méridiam, présente dans notre pays depuis plusieurs années, avait déjà été reçue par le président de la République en octobre 2019. C'était l'occasion pour cette entreprise de signer un partenariat public-privé avec l'État gabonais. Partenariat qui s'inscrit dans le cadre du développement économique de notre pays.

Au cours de leur entretien d'hier, le numéro un gabonais s'est réjoui de la qualité de la collaboration entre le Gabon et le groupe Méridiam. De même, Ali Bongo Ondimba a réitéré son ambition de développer de nouveaux partenariats avec ledit groupe.



Le chef de l'Etat a reçu les responsables du groupe français Meridiam, dont le directeur général Thierry Deau.

## Mékambo: le gouvernement mise sur l'apaisement

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

**T**ous les radars sont toujours tournés vers Mékambo, le chef-lieu du département de la Zadié (Ogooué-Ivindo), théâtre d'une marche des populations le 25 mai 2021 qui a mal tourné. Leur principale revendication, le règlement du conflit homme-faune. Mais, celle-ci s'étant soldée par des débordements, elle a créé au passage un climat délétère dans la localité. Dans l'optique d'un apaisement du climat sociopolitique, une délégation des élus nationaux originaires de cette province, mandatée par la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, y séjourne depuis la fin de la semaine dernière. Dans les tout prochains jours, une autre délégation composée, cette fois, des membres du gouvernement originaires de la province, va emboîter le pas aux parlementaires pour la même cause. Le ministre d'État en charge des Relations avec les institutions constitutionnelles et les autorités administratives Indépendantes assurant l'intérim

du ministre de l'Intérieur, Denise Mekam'ne Edzidzie épse Taty, sera également de la partie.

Auparavant, cette dernière et le ministre de la Défense, Michael Moussa Adamo, y avaient séjourné du 26 au 28 mai, dans le cadre d'une mission diligentée par la Première ministre, en vue d'évaluer la situation de Mékambo. Leur rapport a déjà été remis à qui de droit (lire L'Union du week-end).

Pour un retour à l'apaisement et à la sérénité, le comité des sages "a été instruit de sensibiliser les populations et les encourager à restituer les biens et effets volés ou divertis lors des événements, y compris les uniformes et attributs de commandement du préfet et des écocardes. Une attention particulière a été portée sur le cas des armes à feu saisies par l'ANPN". Il a donc été proposé que les effets à restituer le soient par l'intermédiaire du porte-parole du Comité des sages, dans l'anonymat. Ladite restitution a déjà débuté, et se poursuit à ce jour.

## Commission nationale des frontières: les experts en conclave

IMM  
Libreville/Gabon

**E**N lieu et place du ministre d'État en charge de l'Intérieur, président de la Commission nationale des frontières (CNF), le secrétaire permanent de la CNF, le Général de division Yves-Marcel Mapangou Moussadji, a ouvert hier à l'hôtel Boulevard les travaux de l'assemblée générale de ladite instance.

Des assises qui s'inscrivent dans le cadre de la commémoration, le 7 juin de chaque année, de la Journée africaine des frontières. Une manifestation instituée par la Conférence de l'Union africaine (UA) en mars 2010 dans le but de promouvoir, entre autres, le principe du règlement négocié des différends frontaliers entre États.

De fait, quarante-huit heures durant, les experts vont se pencher, entre autres, sur la situation des frontières terrestres et maritimes, l'état de mise en œuvre des recommandations des commissions ad hoc des frontières Gabon-Congo/Gabon-Cameroun/Gabon-Guinée-équatoriale, la situation de l'exploitation



Le secrétaire permanent de la CNF, Yves-Marcel Mapangou Moussadji, ouvrant les travaux.

illicite des minerais, produits halieutiques, braconnage et espèces protégées; l'examen et adoption du projet de feuille de route de la CNF 2012-2023, l'action de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) dans la lutte contre les désordres dans les marges frontalières forestières et marines, etc.

Autant de points sur lesquels les avis et autres recommandations des experts sont vivement attendus. Ce, d'autant plus que, depuis son accession à la magistrature suprême, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a instruit le gouvernement pour que la problématique des fron-

tières soit une des priorités du gouvernement. Avec ceci que, en sa séance du 7 avril dernier, le Conseil des ministres avait mandaté le ministre d'État en charge de l'Intérieur pour mettre en œuvre l'ensemble des mécanismes prévus afin de convenir des modalités et des délais permettant de consacrer la restauration de l'intégrité du territoire national le long de la frontière avec la République sœur du Congo.

À noter que l'assemblée générale est l'organe délibérant de la CNF et le secrétariat permanent en est l'organe d'exécution. Les travaux s'achèvent jeudi.